



Chères lectrices et lecteurs...

Vous qui nous lisez depuis quelque temps et qui partagez les valeurs et engagements de nos éditions le Souffle d'Or et Yves MICHEL, je vous écris pour vous informer que nous sommes en train de restructurer notre dette et nous avons besoin d'un coup de main pour passer ce gué.



En très résumé, après un gros creux de trésorerie et la mise en plan de sauvegarde par le tribunal de commerce en 2012, la situation est bien redressée aujourd'hui et me donne confiance pour sortir de façon anticipée de ce plan et renouer avec une sérénité totale.

[Je recherche pour cela des prêts rémunérés à hauteur de 3% et d'une durée comprise entre 3 et 5 ans ou des dons.](#)



J'ai créé Le Souffle d'Or en 1983, et les éditions Yves MICHEL en 1999. Nous avons traversé des hauts et des bas au fil des ans. Notamment, en 2012, le montant du stock de mes éditions est élevé (plus de 600 k€) et suite au défaut du Crédit Coopératif sur notre découvert, je décide de passer en procédure de sauvegarde auprès du tribunal de commerce de Gap, lequel étale nos créances sur 10 ans. Après 4 années de versements, nous aurons déjà versé, incluant le 1er semestre 2017 : 83 578 €.

Et depuis, nos exercices successifs sont bénéficiaires.



Ces éléments me donnent confiance pour sortir par anticipation de ce plan de sauvegarde en proposant aux créanciers de leur verser en une seule fois le complément entre ce qui a déjà été versé et la moitié de la créance totale. En contrepartie, ils renonceraient à l'autre moitié. Les créanciers déjà sollicités m'ont donné leur accord de principe. Cela permettrait de remettre l'entreprise dans une situation normale, de payer par anticipation environ 130.000 € et d'effacer la moitié des créances. (Environ 200.000 € sur un total d'environ 330.000 €).

Cela montre l'intérêt énorme pour l'entreprise...



Après le refus de m'accorder un prêt de la part des banques (dont la NEF), je me tourne vers les amis et le public du Souffle d'Or et des éditions Yves MICHEL ! Est-ce que vous, ou des personnes de votre entourage pourraient prêter une somme au Souffle d'Or. Ces prêts pourront être rémunérés à hauteur de 3% et auront une durée comprise entre 3 et 5 ans. J'ai déjà l'accord d'amis qui soutiennent mes éditions et d'un confrère, pour des prêts totalisant 62.000 € : c'est magnifique ! J'ai besoin d'encore environ 40.000 €. Je tiens mon compte d'exploitation et la liasse fiscale disponibles pour qui le souhaite. Je suis prêt à vous fournir tous renseignements complémentaires, bien entendu.

J'attends vos réactions et votre soutien avec intérêt et gratitude ! En vous remerciant de tout cœur, Yves MICHEL

[Télécharger l'attestation de prêt/don](#)

Editions Le Souffle d'Or - 5, Allée du Torrent - 05000 GAP
Tél. 33 (0) 4 92 65 52 24